



## Par équipes et individuel

### Règlement 2023

#### Les 28 clubs sont répartis en 3 zones géographiques

Chacune des Zones est composée de 9 clubs.

Saint Sylvain d'Anjou est intégré dans la zone 3 mais ne reçoit pas de compétitions.

Le Championnat par équipe comportera **9 tours avec 6 rencontres par tour (2 dans chaque zone)** Chaque club jouera 2 fois à domicile et 7 fois à l'extérieur.

Dans les 3 zones, la composition des rencontres est établie à l'aide de grilles de répartition des 9 clubs de façon à ce que tous les clubs dans chaque zone, se rencontrent au moins une fois lors des 9 tours de compétition.

#### a. Composition des séries en 2022

Les séries 2021 sont reconduites en 2022

- **1<sup>ère</sup> série : de 0 à 16.4**
- **2<sup>ème</sup> série : de 16.5 à 22.4**
- **3<sup>ème</sup> série : de 22.5 à 28.4**

- La limite d'index pour nos compétitions 2021 reste fixée à 28.4
- Les joueurs dont l'index est supérieur à 28.4 auront donc le nombre de coups rendus correspondant à 28.4 et le classement net correspondant. Par contre le calcul de leur index continuera à se faire en prenant en compte leur index réel.

#### Série par âge en 2023

- La série « seniors 2 » (+ 65 ans) est remplacée en 2023 par une série « seniors 3 » (+ 70 ans). Cette nouvelle série a été créée par la ffgolf cette année.

## b. Remise des prix lors de chaque rencontre :

### a. Classements individuels : Ils donneront lieu à une remise de prix :

- En Brut – au 1<sup>er</sup> brut Dames, au 1<sup>er</sup> brut Messieurs, et au 1<sup>er</sup> brut mixte seniors 3 (+70 ans),
- En net : au 1<sup>er</sup> net seniors 3 (+70 ans) (Mixte : Messieurs ou Dames), ○ Pour chacune des trois séries mixtes. (Séries : 1<sup>ère</sup> de 0 à 16,4 - 2<sup>ème</sup> de 16,5 à 22,4 - 3<sup>ème</sup> de 22,5 à 28,4) :
  - 1<sup>er</sup> prix net, 2<sup>ème</sup> net, 3<sup>ème</sup> net et 4<sup>ème</sup> net
- Les prix sont non cumulables et sont attribués dans l'ordre suivant :
  - 1<sup>er</sup> brut Dame, 1<sup>er</sup> brut Homme, 1<sup>er</sup> brut vétéran (mixte), 1<sup>er</sup> net vétérans (mixte), 1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> nets de chacune des 3 séries (mixtes).

**La règle des 11heures est supprimée à titre expérimental en 2023.**

*Si un joueur récompensé est absent lors de la remise des prix, son lot sera remis au délégué ou à un membre de son club présent lors de la remise des prix, quel que soit son heure de départ. Par contre, s'il n'y a pas de représentant du club, son lot sera remis au joueur classé suivant."*

- **Lorsqu'un joueur inscrit à titre individuel, dit « Hors Zone », fait une performance il sera récompensé comme tout autre participant. Par contre il devra être présent à la remise des prix, quelle que soit son heure de départ pour bénéficier de son lot.**
- Pour animer les rencontres il sera procédé à un **affichage des résultats individuels** au fil de l'eau.

### b. Classement par équipes

- Il est établi en additionnant le meilleur brut et les 4 meilleurs nets de chaque club.  
*En cas d'égalité en brut entre 2 joueurs d'une même équipe, celui qui aura réalisé le meilleur net sera pris en compte pour son net et l'autre joueur pour son brut.*
- L'équipe classée 1<sup>ère</sup> recevra un lot.  
*En cas d'égalité entre deux équipes le départage du jour se fera en comparant la 5<sup>ème</sup> carte en net, puis la 6<sup>ème</sup> puis les suivantes jusqu'au départage.*

### c. Tirage au sort

Un tirage au sort est organisé à la fin de chaque remise des prix. • **Seuls les joueurs présents à la remise des prix et n'ayant pas été récompensés peuvent bénéficier du tirage au sort.**

## C - Classements cumulés, par équipe sur les 9 tours.

**Comme les années précédentes il n'y aura pas de classement général des 28 clubs, mais seulement un classement par zone.**

**Le classement cumulé de chaque Zone** est établi par **l'addition des points stableford** (1 brut & 4 nets) en prenant en compte les résultats réalisés lors des 9 tours prévus au calendrier.

En fin de saison, les équipes premières de chaque zone seront récompensées lors de la soirée de gala.

*Si des clubs sont ex-æquo lors des classements par zone, ils seront départagés selon les critères suivants :*

- *Meilleure performance (cumul journalier des points de l'équipe) réalisée lors des 9 tours puis seconde performance, etc... jusqu'au départage.*

## **D - Classements généraux individuels**

Brut mixte, net vétérans, net des 3 séries & net dames

Ils seront établis par **l'addition des points stableford des 8 meilleurs scores réalisés** lors des 9 tours.

Seuls les résultats obtenus lors des tours officiels du club du joueur seront pris en compte.

- Les résultats obtenus « Hors Zone » ne seront pas pris en compte pour les classements individuels.

## **E - Voiturettes**

**En 2023, les voiturettes ne seront autorisées pour les rencontres en stableford, qu'aux détenteurs de certificats médicaux permanents puis aux détenteurs de certificats médicaux occasionnels.**

## **F - Inscription des participants :**

- Le délégué du club qui reçoit envoie une invitation aux 3 ou 4 délégués des clubs invités tel que prévus dans le calendrier général.
- **Les inscriptions des joueurs des clubs invités seront transmises exclusivement par leurs délégués.**
  - L'inscription en ligne sur le site SGPDLL est obligatoire.
  - Le délégué téléchargera le fichier excel correspondant (ou fera les modifications directement) et l'enverra au délégué du club qui reçoit après avoir fait les modifications nécessaires pour respecter la règle de répartition des inscrits par tranche horaire
- Règle à respecter pour une répartition homogène des inscrits par tranche horaire :

- **Pour les clubs à plus d'une heure de route**
  - **Un minimum de 20% d'inscrits avant 10h**
  - **40% (ou plus) : avant 12h**
  - **40% (ou moins) : après 12h**
- **Pour les clubs à moins d'une heure** ○ **1/3 d'inscrits dans chaque tranche**
- **Participants Hors Zone** : Participation individuelle aux rencontres autres que celles de son équipe. ○ **Le joueur s'inscrira impérativement en ligne sur le site SGPDLL**

*En fonction du nombre d'inscrits, le délégué du club organisateur de la rencontre sera seul juge d'accepter ou de refuser les inscriptions à titre individuel de membres des golfs non prévus dans le calendrier pour cette compétition.*

Le délégué organisateur s'assurera du bon déroulement de la compétition, il sera responsable du respect des règles, de la conformité et de l'envoi des résultats, ainsi que du traitement des litiges éventuels.

**Pour éviter toutes contestations et gérer rapidement tout litige lors, ou à la fin de la rencontre, le présent règlement et la dotation seront affichés près de la liste des départs.**

**La sortie des résultats et leur envoi se font via le site SGPDLL par le délégué**

Le secrétaire SGPDLL